

## ASSOCIATION SPORTIVE DU LYCEE DAVID D'ANGERS 2023/2024

● Nous proposons des créneaux de pratiques sportives de loisirs sur la pause méridienne (12h40/13h40), le mercredi après-midi et le mardi soir (17h/18h30) :

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
<b>Sports collectifs</b> (gymnase K11) 12h40-13h40	<b>Musculation</b> (gymnase K2) 12h40-13h40	<b>Sports Co/musculation</b> 14h-16h	<b>Musculation</b> 12h40-13h40	<b>Step</b> (gymnase K2) 12h40-13h40
Step (priorité collège) 12h45/13h45	<b>Sports Co/Musculation</b> 17h-18h30 En quinzaine	<b>Aviron</b> 16h-18h club aviron	<b>Tennis de table</b> 12h45-13h45	

Ces activités peuvent évoluer en fonction de la demande des élèves et des conditions d'encadrement.

● Nous proposons aussi aux élèves de constituer des équipes (Cross, Athlétisme, Sports Collectifs comme Hand, basket..., équitation, natation, badminton...) et de participer aux compétitions UNSS du mercredi après-midi. Attention, il n'y a pas d'entraînement proposé au lycée.

● Enfin, les élèves peuvent s'engager dans l'association sportive en tant que jeune officiel (arbitrage, jugement, bureau de l'AS...)

***Toute inscription à l'AS donne droit à l'ensemble des activités proposées.***

### Conditions d'inscription :

1 cotisation de 32 euros ou **e.pass jeune pays de la loire** et complément en chèque (à privilégier).

Le document ci-dessous comprenant les informations concernant l'élève et l'Autorisation parentale remplie et signée.

**Aucune inscription à L'UNSS ne pourra être remboursée après le 30 septembre 2023.**



NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Classe : \_\_\_\_\_  Interne  DP  Externe

Téléphone portable de l'élève : 0 \_\_\_\_\_ adresse mail de l'élève : \_\_\_\_\_

### AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ père, mère, tuteur, représentant légal de

L'autorise à pratiquer les activités de l'AS

L'autorise à participer aux activités et compétitions sportives organisées par l'UNSS et prendre les transports associés

L'autorise à se déplacer en voiture avec le professeur en cas de nécessité.

L'autorise à être pris en photo et à les diffuser sur les supports de communication de l'AS.

Autorise le professeur d'EPS à prendre toute mesure dictée par l'urgence et demande à être contacté par téléphone au n° \_\_\_\_\_

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ Signature :